

**RTA ELECTIONS
7 octobre 2021****Bilan de l'organisation des élections
professionnelles 2018 à la DGFIP**

Les élections 2018, réalisées pour la première fois en mode électronique à la DGFIP, se sont globalement bien déroulées avec un taux de participation qui est resté élevé.

Près de 110 000 électeurs ont été appelés à voter pour choisir les représentants du personnel siégeant dans les organismes consultatifs de la DGFIP (CT, CAPN, CAPL, etc.) pour un mandat d'une durée de quatre ans.

Le vote électronique a permis de faciliter les opérations de vote et d'accélérer le dépouillement.

Pour la première fois, le CTR a fait l'objet d'un vote direct et non plus d'une agrégation des votes en CTL avec un taux de participation de 74,48 %.

Grâce à l'implication de l'ensemble des acteurs et aux mesures d'accompagnement mises en œuvre (circulaires, vademecum, FAQ, communication, tutoriels, 20 sessions de formations présentielles des membres des BVEC avec simulation de cérémonie de scellement pour les présidents et secrétaires) aucun problème bloquant n'a été constaté, que ce soit lors des cérémonies de scellement ou lors du dépouillement.

Les élections 2018 ont également été marquées par l'utilisation, pour la première fois, de l'application ORCHIDEE qui a conduit, avec le vote électronique, à une dématérialisation de bout en bout du processus électoral.

Grâce à ORCHIDEE, les directions ont pu fiabiliser leurs listes électorales et procéder aux vérifications des listes de candidats. De leur côté les délégués de listes ont pu transmettre de manière dématérialisée leurs listes de candidats, les déclarations individuelles de candidature et les professions de foi.

Le déploiement d'ORCHIDEE a été accompagné d'un effort de formation significatif, avec une e-formation pour l'administration et pour les délégués de listes (e-formation, 16 formations présentielles, circulaire, des guides utilisateurs).

De manière générale, la dématérialisation du processus électoral, de la vérification des listes électorales au calcul des résultats, a allégé significativement le travail des directions locales, en mettant fin à plusieurs travaux matériels chronophages (dépôt papier des listes de candidats et des déclarations individuelles de candidature, impression des bulletins et des professions de foi, constitution des différents kits de vote papier selon les populations électorales, opérations de dépouillement des enveloppes de vote...).

Les directions locales, ainsi que l'ensemble des acteurs ayant contribué à la bonne organisation des élections professionnelles, ont souligné le progrès amené par le vote électronique.

Dans le détail, les taux de participation ont été les suivants :

SCRUTIN	2018
CTR	74,48 %
CAPN 1 (AFIP AGFIP)	89,50 %
CAPN 2 (AFIPA IP)	82,03 %
CAPN 3 (IDIV CN et HC)	77,03 %
CAPN 4 (Inspecteurs)	77,54 %
CAPN 5 (Géomètres)	74,46 %
CAPN 6 (Contrôleurs)	77,43 %
CAPN 7 (Agents administratifs)	67,08 %
CAPN 8 (Agents techniques)	54,17 %
CCP 1 (Agents "Berkani")	58,00 %
CCP 2 (autres agents contractuels)	53,47 %